



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 20 00034 M01** du **18 SEP. 2024**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) **SCI SIFA LOC**
 1 SENTIER DES CHENNEVIERES
 94460 VALENTON

En vue de la réalisation : **Modification de la construction initiale**

Sur un terrain sis **3 RUE D ALEMBERT**
Cadastré **AH744**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

18 SEP. 2024

Monsieur le Maire,

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^e adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 20 00034 M01** du **18 SEP. 2024** a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,